

Le développement de la pluri-activité dans le Nord ivoirien

L'ajustement des activités familiales et ses limites
en temps de crise : le cas des ménages de Korhogo

Pascal LABAZÉE

La ville de Korhogo, qui compte aujourd'hui plus de 130 000 habitants, est la capitale économique et administrative du nord de la Côte-d'Ivoire. Quatrième agglomération urbaine du pays, occupant une position centrale au sein de la savane ivoirienne, elle n'a que marginalement – et très tardivement – bénéficié des largesses financières que l'État tirait du dynamisme de l'économie de plantation¹ : ce n'est qu'en 1974 qu'a été décidé un net relèvement des prix d'achat du riz et du coton aux producteurs régionaux, et qu'un programme d'urgence visant à développer les infrastructures, les équipements et les emplois administratifs dans la région a été adopté. Simultanément, les investissements dans l'industrie cotonnière et sucrière ont procuré de nombreux emplois, et généré en aval nombre d'activités de dimension non négligeable dans le transport, le commerce et les services.

Ce dynamisme économique, soutenu d'ailleurs par l'intensification des activités de fraude entre le nord ivoirien et ses voisins immédiats, le Mali et le Burkina Faso², fut pourtant de courte durée. A partir de 1982 en effet, la crise ivoirienne s'est traduite à Korhogo par un glissement du tissu économique urbain, repérable dans la nature et la dimension des activités

1. Sur les choix fondamentaux de l'économie ivoirienne et ses effets, jusqu'en 1975, sur le nord du pays, voir Aubertin C., Histoire et création d'une région sous-développée : le nord ivoirien, Orstom, *Cah. Sc. Hum.*, n° XIX(1), 1983.

2. Cf. Labazée P., Les échanges entre le Mali, le Burkina Faso et le nord de la Côte-d'Ivoire. L'économie marchande à l'état pratique, in Grégoire E., Labazée P., *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Orstom-Karthala, 1993.

impulsées au cours de la décennie. Un inventaire des établissements du secteur moderne et intermédiaire hors entreprises de transport³, mené en 1990, en donne un aperçu. Il fait d'abord apparaître la part élevée des petites et moyennes activités de production et d'échange, qui représentent désormais près des 2/3 des établissements de la ville⁴. Il atteste ensuite d'un nombre croissant de commerces dans l'activité totale, ceux-ci représentant actuellement 46 % des établissements korhologais, sans considération de taille. En revanche, entre 1986 et 1991, l'activité, l'emploi et le capital net immobilisé des grandes entreprises de la ville ont dans l'ensemble régressé. Ces éléments suggèrent une dispersion croissante des activités économiques korhologaises, que renforce d'ailleurs l'évolution de la demande urbaine. La contraction des revenus distribués par le secteur moderne, privé et parapublic, favorise en effet la fragmentation des unités de production et de distribution⁵. Comme dans bien d'autres villes ivoiriennes, l'accélération de la croissance urbaine au cours des années 1980⁶ s'est accompagnée d'une nette paupérisation des populations citadines, et de l'involution des activités économiques.

Néanmoins, et par comparaison aux régions ivoiriennes qui occupèrent une place centrale dans le modèle de croissance des années 1970, les effets de la crise économique sur les ménages des régions de savane auront été ressentis avec moins d'intensité. Bien des familles de la ville de Korhogo conservent en effet des liens étroits au monde rural, et sont habituées à jouer sur les différences de potentiel – génératrices de ressources⁷ – entre ville et campagnes. Au sein des ménages en effet, la diversification des revenus est un trait ancien, aussi bien pour les dioula dont les femmes n'ont jamais cessé de commercer pour leur compte, que pour les *sénoufo* qui conservent bien souvent une occupation agricole, quel que soit le statut social occupé en ville. En outre, la ville accueille depuis longtemps des réseaux de contrebande actifs, ainsi que des petites unités de transformation agricole en vue de la consommation locale. Ces activités mul-

3. Il s'agit ici des établissements qui acquittaient la contribution des patentes auprès de la direction des impôts située à Korhogo, ou étaient inscrits au registre des patentes municipales en 1990, date de notre inventaire.

4. Commune de Korhogo, *Comptes administratifs du Maire*, Abidjan, Ministère de l'Intérieur, exercices 1982 à 1988.

5. Au cours de l'année précédant notre inventaire des activités à Korhogo, près de 300 emplois de journaliers avaient été supprimés, soit une contraction de la masse salariale de 200 millions de francs environ.

6. A partir de 1975, le taux de croissance urbaine de 7 % l'an environ est devenu l'un des plus fort du pays. Si, jusqu'au détour des années 1980, ces taux s'expliquent par le dynamisme économique de la ville, il ne fait guère de doute qu'ils ont ensuite été soutenus par la crise de l'économie rurale et les migrations qu'elle a provoquées.

7. Voir les exemples fournis dans P. Labazée, *Mobilité spatiale, ethnies, statuts. Construction identitaire des agents économiques d'une ville du Nord ivoirien*, Dakar, Ifan-Orstom, 1991.

tiples suggèrent que le dynamisme urbain korhogolais est loin de s'expliquer par les seules relations que la ville entretient avec la région agro-exportatrice du sud ivoirien.

Il n'empêche : la contraction des revenus monétaires distribués en ville, la baisse des emplois dans le secteur local dit moderne, enfin la réduction des opportunités de travail dans le Sud de la Côte-d'Ivoire sont autant de facteurs qui ont accéléré le développement de la pluri-activité urbaine, celle-ci devenant l'une des manifestations les plus évidentes des stratégies de survie des ménages en période de crise économique. Les effets de telles stratégies sont d'abord perceptibles en termes de revenus monétaires : une fois comptabilisée, la somme des petites activités d'appoint gérées par les différents membres d'une même famille se révèle bien souvent d'un rapport plus élevé que celui que procure l'activité principale du chef de ménage. Ensuite en termes de statut social : les activités des épouses, celles des cadets ainsi que les occupations annexes du chef de famille sont aujourd'hui autant d'instruments de préservation d'une position sociale acquise en ville, dans la mesure où les revenus qu'en tirent les ménages reconduisent les consommations jugées les plus significatives, et distinctives, au plan social. Enfin, en termes d'emploi et de temps de travail : comme on le suggérera, la pluri-activité obéit à la loi des rendements décroissants, et son extension absorbe un nombre toujours plus élevé d'actifs – ou, si l'on préfère, tend à incorporer dans le monde des actifs un nombre croissant de cadets occupant jusqu'alors des statuts de scolaires ou d'inactifs⁸. De sorte que si la prolifération de petits travaux annexes est l'un des moyens d'amortir les effets de la crise économique sur la formation urbaine – ainsi retarde-t-elle des processus de déclassement social en cours – elle porte aussi, à terme, le risque d'un affaissement brutal de cette formation par le jeu de la déscolarisation, de la baisse du taux d'apprentissage, etc.

Dans l'immédiat, des activités situées à la marge des mécanismes convenus de la croissance économique urbaine tendent à devenir centrales dans les stratégies de survie des ménages urbains. Tel est par exemple le cas de la contrebande. La prolifération de « *petites et moyennes entreprises contrebandières* » est, en effet, un trait récent qui compromet les puissantes hiérarchies marchandes contrôlant jusqu'à présent les échanges transfrontaliers. Suite aux politiques de libéralisation du commerce extérieur, la baisse générale du taux de rente escomptable sur les circuits de fraude – en Côte-d'Ivoire comme ailleurs – signifie moins un dépérisse-

8. Cet aspect est développé plus en détail dans P. Labazée, L'emploi des enfants en période de crise économique. L'exemple de la pluri-activité dans le nord ivoirien, Paris, Communication au Colloque CEA-CNRS-Orstom, *L'enfant exploité, mise au travail et prolétarianisation*, 24-26 nov. 1994.

ment qu'une fragmentation des flux non contrôlés : si les grands réseaux trouvent moins leur compte dans le trafic, les ménages y participent activement et récupèrent des parts de marché non négligeables, quoique d'une rentabilité modeste⁹. Aux logiques entrepreneuriales de la fraude se substituent ainsi des logiques domestiques de survie orientées vers la captation d'une partie de la rente frontalière.

Activités et revenus des ménages korhogolais : effets de la crise et réactions en retour

On abordera divers aspects des fondements économiques et sociaux de la pluri-activité¹⁰ à partir de quelques résultats, encore bruts et partiels, d'une enquête menée en 1992 à Korhogo auprès de 200 ménages urbains. Le but de l'étude était, entre autres, d'inventorier la totalité des activités rémunérées impulsées par ces ménages, quelles qu'en soient la nature et la dimension¹¹, de comprendre les logiques de la pluri-activité domestique en temps de crise, de cerner le type de financement et d'emplois sur lesquels elles reposent. Un questionnaire lourd a été administré, susceptible d'un traitement statistique, qui nécessita plusieurs passages auprès des adultes identifiés. Les données tirées de cette enquête ont été complétées par des entretiens individuels auprès de quelques chefs de ménage ou d'autres résidents multi-entrepreneurs, afin de donner leur signification aux corrélations observées.

Dans l'ensemble, comme le suggère le tableau suivant, le taux d'activité principale apparaît élevé dans les ménages enquêtés. Presque tous les chefs d'unité domestique exercent un métier (94 %), même lorsque celui-ci est le résultat d'un déclassement social récent, tandis que 60 % des épouses déclarent une occupation professionnelle principale – ce dernier taux ayant semble-t-il augmenté dans les cinq années passées.

9. De même, au Niger, les mouvements transfrontaliers avec le Nigeria tendent à passer aux mains de petits et moyens contrebandiers travaillant dans des conditions précaires et pour des taux de marge faibles, Cf. E. Grégoire, P. Labazée, *Le marché du pagnon au Niger*, Niamey, Orstom-CFD, 1993 ; et *L'organisation du marché des changes parallèles et ses conséquences sur les échanges céréaliers*, Niamey, Orstom-Mission de Coopération et d'Action culturelle, 1994.

10. On trouvera dans P. Labazée, *communication citée*, un prolongement de l'analyse présentée ici, qui aborde plus précisément les caractéristiques internes des activités secondaires, ainsi que leurs effets principaux sur l'emploi urbain.

11. Sur la ventilation des activités principales dans l'échantillon, on se reportera au tableau joint en annexe.

Tableau 1

Taux d'activité principale selon le lien au chef de ménage¹²

Lien au Chef de ménage	Actifs	NB.	Tx d'activité
Ensemble	587	1276	46 %
Chefs de ménage	187	200	94 %
Epouses	138	231	60 %
Ascend. - collatéraux	27	42	64 %
Enfants	120	538	22 %
Neveux	37	84	44 %
Autres adultes	62	148	42 %
Autres dépendants	16	33	49 %

Tableau 2

Répartition des actifs selon le revenu tiré de l'activité principale¹³

Revenus	Chef mén.	%	Autres	%
Ensemble	182	100	217	100
- de 20 000	20	11	152	70
20 000/- de 35 000	45	25	56	26
35 000/- de 50 000	44	24	7	3
50 000/ - de 75 000	24	13	-	-
75 000/- de 100 000	22	12	-	-
100 000/ - de 200 000	9	5	-	-
200 000/- de 400 000	7	4	2	1
400 000 et +	11	6	-	-

Notons que parmi les jeunes appartenant à une même tranche d'âge, le degré d'insertion des enfants directs dans la vie professionnelle est inférieur de moitié à celui observé chez les neveux et autres parents et dépendants : les stratégies éducatives de reproduction familiale sont en effet toujours à l'œuvre, mais elles tendent à ne concerner que les enfants directs tandis que les autres jeunes de l'unité domestique s'insèrent dans les acti-

12. Les actifs s'entendent ici hors scolaires, mais comptabilisent les apprentis.

13. Ne sont pris en compte que les actifs ayant un revenu régulier ; les apprentis et aides familiales ne figurent donc pas dans ce tableau.

vités informelles, participent aux travaux secondaires gérés par les aînés du ménage, ou encore aident aux tâches domestiques.

Le taux d'activité principale est particulièrement élevé chez les plus de 30 ans (77 %), qui sont à l'origine de 44 % des activités annexes inventoriées ; il décline assez peu pour les plus de 60 ans (67 %), la plupart de ces derniers travaillant du reste à leur propre compte. Notons que c'est aussi dans la tranche des 30-60 ans que se concentrent les plus forts taux de pluri-activité domestique : les moins de 30 ans génèrent au total moins d'activités secondaires, ce qui semble s'expliquer d'une part par le niveau modeste de leur revenu et de leur épargne, qui réduit d'autant les possibilités d'investissement dans des activités annexes, d'autre part par un taux élevé d'apprentis qui ne disposent ni du temps, ni des moyens nécessaires pour s'employer à d'autres tâches, enfin par l'intensité des espérances sociales attachées en début de carrière au métier exercé, même lorsqu'il ne répond pas tout à fait aux attentes. Constatons enfin que près de 75 actifs inventoriés ont moins de 16 ans, soit 15 % de cette tranche d'âge.

La quasi-totalité des unités domestiques enquêtées à Korhogo (97 %) ¹⁴ ont fait état d'une dégradation de leur situation financière au cours des cinq ans passés, le statut socioprofessionnel du chef de ménage n'étant pas ici une variable discriminante. Les revenus que les membres actifs des ménages tirent de leur activité principale (cf. tableau 2) apparaissent extrêmement modestes, et en baisse par rapport aux enquêtes budgétaires antérieures ¹⁵. Toutefois, des formes multiples d'adaptation à la crise des revenus ont été élaborées par les citoyens au cours des années passées. Celles-ci peuvent être rangées en trois catégories.

En premier lieu, les familles korhogoïses ont limité diverses charges courantes, les postes budgétaires les plus fréquemment comprimés étant le logement et les biens d'équipement, l'habillement, les loisirs ¹⁶. Les dépenses d'électricité ont aussi été réduites, et la majorité des ménages (56 %) a de plus modéré le montant des transferts en nature ou en argent

14. Par commodité, on utilisera indistinctement les termes de *famille*, de *ménage* et de *unité domestique* pour évoquer les 200 unités enquêtées, les critères retenus étant d'une part la communauté du lieu de résidence, d'autre part le partage régulier des repas. Il s'agit donc de ce que les agents enquêtés désignent en bambara par les « *gens de la maison* », dans lesquels les dépendants scolaires et des amis résidents se trouvent rangés, tandis que sont exclues les personnes de passage. Les unités enquêtées se composent en moyenne de huit résidents permanents, le nombre des enfants du chef de ménage non résidents s'élevant à 351 (dont 254 enfants confiés).

15. On évitera pourtant de pousser trop avant les comparaisons, les différences entre les méthodologies d'enquête pouvant induire de nombreux biais.

16. Ainsi, près de 50 % des 89 ménages ayant déménagé dans les cinq ans passés ont invoqué, comme motif, le montant des loyers, la plupart s'étant relogés dans des quartiers excentrés et moins coûteux. On notera pourtant un retard dans l'ajustement des dépenses familiales, notamment en ce qui concerne l'ensemble des achats ayant pour fonction de signifier l'appartenance sociale, tels que l'habillement par exemple, et les frais de santé.

accordés jusqu'alors à des parents non résidents, en particulier à ceux du village. Ces « *délestages* » vis-à-vis des sollicitations communautaires sont en revanche moins apparents lorsqu'il s'agit d'accueillir à domicile des parents et alliés : 8 % seulement des chefs de ménage ont déclaré en avoir réduit le nombre. La possibilité de diminuer ces prises en charge est d'ailleurs faible, car le nombre de résidents – non directement apparentés aux chefs de ménage – accueillis dans les foyers korhogoïses, soit 265, est comparable au nombre d'enfants confiés par ceux-ci à l'extérieur de l'unité domestique (254). Le jeu serait donc, actuellement, à somme nulle¹⁷. Le cas des dépendants scolaires présents à domicile est de même nature : si 21 % des ménages admettent en accueillir moins que dans les années passées, 28 % en revanche en hébergent plus, la majorité des familles déclarant ne pas avoir modifié leur politique d'accueil.

En second lieu, les ménages ont écorné leur épargne puis se sont endettés pour faire face à leurs difficultés financières. La désépargne affecte 67 % des familles interrogées. Elle se manifeste surtout par des ponctions sur les comptes courants ou d'épargne, parfois aussi par des cessions de biens capitalisés antérieurement – moyens de transport, télévision, meubles, etc. On remarquera que les catégories moyennes de la population interrogée sont particulièrement concernées, et plus marginalement les ménages situés aux deux extrêmes de l'échelle des revenus. L'endettement est aussi un trait récurrent, quoique plus délicat à cerner par une enquête statistique. Il apparaît par exemple sous la forme d'avances demandées aux employeurs parmi 61 % des ménages qui comptent un salarié au moins – néanmoins, l'usage des avances semble résulter de la diffusion d'un mode de consommation exigeant parmi les couches salariales ivoiriennes ; il est donc bien antérieur à la situation de crise. Plus généralement, 41 % des 200 ménages enquêtés ont reconnu avoir recours à l'endettement pour faire face à d'importantes échéances.

Les couches urbaines à revenu intermédiaire constituent l'essentiel des effectifs endettés à Korhogo ; ce sont parmi elles que les niveaux de scolarité et de santé atteints antérieurement sont devenus à la fois des préoccupations majeures, et des objectifs de plus en plus difficiles à préserver. Les funérailles, dont on connaît toute l'importance dans la société ivoirienne en général¹⁸, et *sénoufo* en particulier, apparaissent en bonne place

17. On notera pourtant que parmi les 254 enfants confiés à des tiers par les chefs de ménage, 93 sont scolarisés, pour la plupart dans le primaire ; alors que les enfants accueillis par ces mêmes chefs de ménage – dépendants scolaires, neveux et autres – sont surtout des élèves du cycle secondaire. En fait, certaines familles korhogoïses tendent à confier leurs jeunes enfants à des parents basés au village ou dans les sous-préfectures, car les charges de scolarité y sont moins élevées, tandis qu'elles accueillent des élèves plus âgés, dont le coût d'entretien est relativement élevé.

18. Voir à ce propos Cl. Vidal, *Funérailles et conflit social à Abidjan, Politique africaine* n° 24, 1986, et « Funérailles », *Sociologie des passions. (Côte-d'Ivoire, Rwanda)*, Karthala, 1991, pp. 87-98.

dans les motifs d'endettement et portent toujours sur des montants élevés, sans qu'on dispose pourtant de données mesurables.

En réalité, l'ampleur de l'endettement des ménages korhologais ne se résume pas dans les emprunts ci-dessus évoqués : ces derniers comptabilisent les situations que les membres du collectif résidentiel ont pu ouvertement déclarer sans encourir la réprobation des proches. D'autres études montrent que les agents s'endettent aussi en bien d'autres circonstances – par exemple les chefs de ménage qui souhaitent masquer les signes les plus évidents de leur déclassement social, les épouses voulant acquérir des tissus¹⁹, etc.

Réduction des dépenses et endettement sont les réponses les plus immédiates à la crise des revenus. Néanmoins, l'aspect majeur de l'adaptation des ménages réside dans la pluri-activité, i.e. dans la multiplication au sein du foyer de tâches rémunérées d'ampleur réduite, nécessitant un faible investissement initial.

Des activités principales aux activités secondaires : le rôle des trajectoires sociales

Pour l'essentiel, le degré de développement de la pluri-activité est fortement corrélé aux évolutions des trajectoires sociales des individus enquêtés, et plus encore à celles des collectifs familiaux auxquels ils appartiennent. A cette évidence, quelque peu fonctionnaliste, il convient d'ajouter que l'engagement des agents dans des tâches annexes dépend surtout de leur perception du déclassement, et des réactions résultant de ce déclin.

Comme déjà entrevu, une première insertion dans la vie active ne prédispose que dans 23 % des cas étudiés à impulser des activités annexes. Les débuts de trajectoire professionnelle tendent plutôt à se concentrer sur une activité unique, même lorsque cette dernière est en deçà des espérances professionnelles des agents concernés. Il reste que ces derniers, par le seul effet de nombre, constituent le principal vivier de la pluri-activité, puisqu'ils sont à l'origine de 65 % d'entre elles. En revanche, le taux d'activité secondaire progresse chez les individus ayant été licenciés – les « compressés » –, ou ayant essuyé une faillite, ce qui paraît être une réaction logique face au déclassement social et à la baisse induite des revenus. On aurait tort pourtant d'en rester à ce constat : il semble en effet que l'impulsion d'activités annexes soit moins le fait de ces agents, dont la

19. Cf. Labazée P., *Organisation sociale et stratégies économiques des réseaux marchands transfrontaliers*, Abidjan, ASP Orstom-CNRS, 1991.

plupart sont des chefs de ménage – le taux d’activités secondaires est somme toute inférieur à celui qu’on aurait pu attendre –, que des autres résidents domestiques, notamment des épouses, progressivement chargées de prendre financièrement en charge certains frais d’entretien de l’unité domestique. Enfin, les enquêtés ayant changé d’activité pour cause de revenus jugés insuffisants déploient aussi des stratégies de diversification délibérée, conformes à la recherche d’un niveau de ressources jugé convenable.

Tableau 3

**Taux d’activité secondaire (hors agriculture)
en regard du motif du dernier changement de statut professionnel**

Changement statut	Nb.	Act. sec.	Taux d’act. sec.
Ensemble	587	153	26 %
Licenciement	19	7	37 %
Faillite	39	12	31 %
Retraite	16	4	25 %
Revenu insuffisant	90	29	32 %
Migration	1	1	-
Insertion vie active	422	100	23 %

Il apparaît du reste que le taux d’activité secondaire est particulièrement élevé (32 %) chez les agents qui ont vu leur revenu principal s’effriter après un changement de statut professionnel. Par contre, il reste faible chez ceux dont le revenu est resté comparable après ce changement (18 %). En d’autres termes, la pluri-activité est bien souvent une réponse à une trajectoire financière descendante sur le moyen et le long terme.

Ce constat doit être complété par une observation des corrélations entre d’un côté le nombre d’activités annexes et de l’autre les évolutions récentes de revenus au sein d’une même activité professionnelle. Si, dans les cinq dernières années, 8 % seulement des agents enquêtés n’ayant pas changé d’activité principale ont vu leur revenu augmenter²⁰, 19 % ont en revanche supporté une baisse nette de revenus, et c’est parmi ces derniers que le taux de pluri-activité (32 %) est le plus élevé.

En définitive, la généralisation de la pluri-activité s’alimente à des logiques multiples où se lisent les réactions aux trajectoires sociales. D’un

20. 27 % des agents dont le revenu principal a augmenté exercent une activité secondaire ; le taux est donc plus élevé que parmi le groupe des agents dont le revenu est resté identique (25 %).

côté, ceux dont le statut social et les revenus n'ont pas été compromis, et semblent les plus stables dans la durée, sont moins que d'autres enclins à développer des activités annexes. De l'autre, ceux dont la trajectoire est déclinante impulsent des activités annexes, ou sollicitent de leurs proches une participation accrue à l'entretien du ménage. Mais il semble important de noter que les agents dont la trajectoire est ascendante, bien que peu nombreux, créent souvent des activités annexes. La pluri-activité est donc alimentée simultanément par le « bas » et par le « haut » : le premier mode relève de stratégies de résistance face à un déclin de la trajectoire sociale, le second renvoie aux opportunités ouvertes par de nouvelles rentrées financières.

Issues à la fois de trajectoires déclinantes et ascendantes, les activités secondaires reconduisent par ailleurs les inégalités sociales dont elles sont le produit. Tout d'abord en terme de rentabilité. Une comparaison entre le secteur d'activité principale et les revenus tirés des travaux annexes permet de s'en convaincre.

Tableau 4

**Activité principale, et revenus des activités secondaires
(hors agriculture)**

Act. Principale	Secteur d'activité secondaire			Revenu de l'activité secondaire (milliers F)			
	Nb. Act.	Com.	Serv.	Prod.	- 20	20/50	+ 50
ENSEMBLE	153	92	26	35	127	21	5
Agriculture	24	18	4	2	22	2	0
Sect. moderne	15	8	6	1	3	9	3
Sect. informel	114	66	16	32	102	10	2

La rentabilité des activités secondaires – mesurée aussi bien en montant qu'en taux de rendement de l'investissement de départ –, est en raison directe de l'activité principale exercée par les personnes enquêtées, et des revenus qu'elle procure. Quoique peu nombreux, les agents employés par le secteur dit moderne tirent en effet de leurs activités annexes des montants de revenus plus élevés que les autres. Les opérateurs du secteur informel – à l'exception toutefois de deux d'entre eux dont les revenus principaux se sont révélés non négligeables – perçoivent dans leur quasi-totalité des revenus secondaires inférieurs à 20 000 francs CFA mensuels. La partition en termes de ressources financières renvoie en outre à des activités annexes de nature différente : ainsi, les agents salariés s'orientent

plus que d'autres vers les petits métiers de service, ceux du secteur dit informel ne négligeant pas les tâches de production, enfin les agriculteurs investissent principalement dans les petites activités commerciales. Au total, le niveau de revenus que procure la pluri-activité suit un sentier déclinant qui mène des salariés urbains aux agriculteurs, en passant par les petits artisans et commerçants indépendants.

En conséquence, loin de pondérer des inégalités initiales de revenus, la généralisation de la pluri-activité tend plutôt à les renforcer.

On peut entrer plus avant dans le rapport entre activités annexes et statut social des agents enquêtés, afin d'apercevoir ce que les corrélations d'ordre strictement économique doivent en fait à des différences de statut social, autrement plus explicatives. Les agents du secteur dit moderne engagés dans la pluri-activité sont, somme toute, peu nombreux (18 %), et se trouvent plutôt concentrés dans le secteur privé moderne que dans le secteur public et para-public. Ce qui paraît attester d'un relatif désintéret de ces derniers vis-à-vis des activités annexes, venant semble-t-il d'un sentiment de stabilité professionnelle statutairement garantie. Cette première remarque doit pourtant être nuancée car les quelques activités secondaires dont ils s'occupent ont une intensité de capital et taux de retour particulièrement élevés.

En revanche, 26 % des agriculteurs exercent une activité annexe, qui consiste bien souvent en une cession commerciale des produits obtenus par leur activité principale. La contraction des débouchés urbains pousse en effet ces paysans citadins à récupérer eux-mêmes la marge de vente. Tel est le cas pour le commerce de l'igname²¹ et des produits maraîchers, et plus généralement pour la période post-récolte où de nombreux agriculteurs se déplacent vers la ville pour céder au mieux leur production.

Enfin, l'essentiel des micro-activités secondaires vient du secteur de petite production, d'échange et de services aux particuliers. Ainsi, 34 % des petits commerçants enquêtés pratiquent une ou plusieurs activités secondaires, le taux étant de 26 % pour les artisans, et de 18 % pour les producteurs de services. Il ne fait guère de doute qu'une telle implication des agents de l'« informel » urbain dans la pluri-activité – en particulier des commerçants – relève des logiques d'accumulation extensive étudiées ailleurs²², et que la crise des revenus du secteur intermédiaire ne fait que renforcer. Au total, 75 % des activités secondaires inventoriées viennent de ce secteur, 16 % étant imputables aux agriculteurs et 9 % aux salariés du secteur public et privé.

21. Cf. P. Labazée, Crises, mobilité professionnelle et conversion identitaire. L'exemple du commerce de l'igname à Korhogo, *Cahiers d'études africaines* n° 127, XXXII (3), 1992.

22. Cf. par exemple B. Lootvoet, *L'artisanat et le petit commerce dans l'économie ivoirienne*, Paris, Orstom, 1988 ; et, plus récemment, Y.-A. Fauré, *Petits entrepreneurs de Côte-d'Ivoire. Des professionnels en mal de développement*, Paris, Karthala, 1994.

Un autre aspect mérite d'être relevé : le taux d'activités annexes des chefs de ménage (soit 26 %) est identique à celui des autres résidents. Un tel résultat ne doit pas tromper : dans les unités domestiques ayant des agriculteurs, des artisans et petits commerçants à leur tête, ce sont les autres résidents qui assurent l'essentiel des activités secondaires ; à l'inverse, ce sont les chefs de ménage salariés qui se chargent eux-mêmes de gérer des activités annexes. En effet, le statut de salarié expose moins les dépendants du chef de ménage à devoir travailler afin de compléter les revenus domestiques. En outre, le taux de scolarisation des enfants et dépendants de salariés est plus élevé que dans les familles d'agriculteurs et d'artisans, de sorte que la main-d'œuvre disponible fait défaut pour aider aux tâches annexes. L'appartenance « ethnique » n'est pas non plus sans pouvoir explicatif. Dans les familles *dioula*, quels que soient le statut professionnel et le revenu du chef de ménage, le travail des femmes est la règle. Tel n'est pas le cas dans les familles *sénoufo*, où la présence de la femme au foyer est plus souvent exigée ; et moins encore dans les ménages d'allochtones – dont les chefs sont bien souvent des cadres de la fonction publique – où les épouses éprouvent quelques difficultés à s'inscrire dans le tissu économique urbain local.

L'un des aspects majeurs de la pluri-activité, tous secteurs confondus²³, est d'être en majorité le fait de femmes qui contrôlent 62 % des activités annexes, contre 38 % pour les hommes, de sorte que la pondération observable pour les activités principales (60 % contre 40 %) se trouve ici inversée. Par ailleurs, près d'une femme sur trois cumule une activité principale et une activité annexe, le rapport étant, pour les hommes, d'un sur cinq. Si femmes et hommes sont en nombre comparable dans les occupations annexes les plus anciennement engagées – ainsi les femmes dirigent-elles 56 % des activités secondaires créées depuis 9 ans et plus –, elles sont de loin les plus dynamiques dans la pluri-activité récente : 71 % des activités secondaires initiées depuis moins de deux ans sont gérées par elles. Les stratégies familiales de diversification des sources de revenus sont donc, en pratique, des stratégies féminines.

Le sexe apparaît aussi comme un facteur discriminant dans la nature des activités secondaires engagées, agriculture non comprise (tableau page suivante).

Pour les femmes, les activités secondaires sont bien souvent le prolongement naturel d'une activité principale de type agricole : la première transformation de biens primaires, le commerce de produits alimentaires et la restauration comptent en effet pour 51 % des activités créées, le reste se répartissant entre divers petits commerces et la coiffure. Une plus grande diversité s'observe pour les activités masculines, qu'il s'agisse du commerce – vente de cigarettes, de tissus, de pièces détachées, de mar-

23. Y compris le secteur agricole.

chandises diverses – ou des services – réparation, transport, plastification. Seule la production se trouve concentrée dans les travaux du métal et la construction.

Tableau 5

Activités secondaires (hors agriculture) en fonction du sexe

Secteur	Hommes	Femmes	Ensemble
Production	5 %	9 %	14 %
Services	12 %	3 %	15 %
Commerce	32 %	39 %	71 %

L'agriculture est à l'évidence l'un des secteurs les plus importants de la pluri-activité aussi bien au plan des revenus induits que du travail domestique absorbé. Ainsi, 38 % des ménages korhogois exploitent au moins un champ ou un bas-fond, 22 % pratiquent l'élevage. Au total, 50 % des familles enquêtées exercent une activité de type rural – principale ou complémentaire, que ce soit en ville ou dans ses abords immédiats, dans le but d'obtenir des biens alimentaires destinés à la famille ou de vendre la production dans l'un des marchés de la ville²⁴. L'intensification des activités agricoles comme réponse à l'aggravation des difficultés financières des ménages ces dernières années, ne fait guère de doute puisque 27 % de ceux qui s'y adonnent ont augmenté les surfaces et leurs efforts par rapport à l'année précédente ; cette remarque vaut pour l'élevage, l'importance du cheptel ayant augmenté dans 38 % des cas. De plus, les mobiles invoqués par les exploitant(e)s se réfèrent explicitement à l'impasse financière des unités domestiques. L'agriculture mobilise désormais une main-d'œuvre familiale importante, notamment parmi les cadets sollicités pour les tâches de production et de vente.

Pluri-activité et emploi de la main-d'œuvre domestique

On a suggéré précédemment que la pluri-activité domestique, répondant en cela au principe des rendements décroissants, était fortement

24. La proportion des ménages concernés est en réalité plus élevée, si l'on exclut de l'échantillon les familles allochtones qui n'accèdent à la terre qu'avec difficulté, compte tenu de la pression foncière.

consommatrice en travail et que sa généralisation menait vers l'emploi toujours plus élevé d'une main-d'œuvre domestique, cela pour des revenus supplémentaires toujours plus modestes. Le nombre d'aînés s'engageant dans une ou plusieurs activités annexes tend donc à s'élever et mobilise en retour nombre de cadets susceptibles de dégager du temps pour les aider. Les initiateurs de la pluri-activité sont ainsi en situation de demande, aussi bien vis-à-vis des jeunes non scolarisés que des élèves pouvant à l'occasion être mis au travail. Toutefois, aucun entretien direct réalisé avec les adultes des ménages ne permet de penser que le retrait d'un jeune de l'école est décidé dans le but explicite d'une mise au travail dans le cadre domestique. En tout état de cause, la relation entre les deux phénomènes est toujours médiatisée par la fin des espérances sociales suscitées jusqu'alors par le système éducatif, fin mise en évidence à la suite d'un événement particulier : des difficultés financières, un échec scolaire ou une maladie poussent par exemple les ménages à réviser l'intérêt de leurs investissements scolaires.

Le vivier de main-d'œuvre jeune et disponible en vue d'une aide à la pluri-activité des ménages n'est certes pas seulement composé des enfants directs et non scolarisés du chef de ménage. Les neveux et autres jeunes parents de moins de 16 ans apportent aussi un appoint non négligeable et dont le statut ressort comme suit²⁵ :

Tableau 7

**Activité des fils, neveux et autres parents d'âge scolaire
et de moins de 16 ans**

Lien au C.d.M.	Ensemble	Scolaires	Actifs	Inactifs
Enfants	413	275	51	87
• Garçons	212	160	27	25
• Filles	201	115	24	62
Neveux	40	22	12	6
• Garçons	27	17	9	1
• Filles	13	5	3	5
Autres parents	45	22	9	14
• Garçons	23	15	6	2
• Filles	22	7	3	12

25. On classe ici dans les « actifs » tous les agents exerçant régulièrement une activité rémunérée, ou étant en apprentissage. Sont donc classés comme « inactifs » ceux qui se trouvent à la fois hors des circuits scolaire et d'apprentissage, et qui représentent une main-d'œuvre directement utilisable dans le cadre des activités domestiques.

Au total, environ 21 % des effectifs de moins de 16 ans inventoriés dans les unités domestiques se trouvent actuellement hors du système scolaire sans pour autant recevoir une formation dans l'artisanat, le commerce et les services du secteur intermédiaire. Ils échappent donc à l'alternative canonique d'une formation par l'école ou par l'apprentissage. Leur situation les prédispose à s'inscrire dans les activités secondaires que les adultes multiplient en période de crise. On ne doit pas toutefois ignorer que le travail des scolaires et actifs est aussi utilisé dans le cadre domestique, de façon occasionnelle cependant. Quoi qu'il en soit, cette main-d'œuvre domestique potentielle est à 73 % féminine, ce qui confirme que la tendance à la déscolarisation affecte nettement plus les filles (42 % des non scolarisés) que les fils directs (25 %) des chefs de ménage. Notons aussi le fort taux d'inactifs parmi les nièces et parentes éloignées des chefs de ménage.

Une frontière de plus en plus imprécise sépare d'un côté les foyers qui s'endettent pour faire face aux coûts de scolarité des enfants, et de l'autre ceux qui retirent un ou plusieurs enfants de l'école. Le critère des revenus est certes encore significatif : ces deux stratégies sont représentatives l'une des familles à revenus très modestes, l'autre de celles à revenus intermédiaires. Il n'empêche que la déscolarisation et l'endettement se chevauchent désormais : l'effort financier tend à être concentré sur quelques enfants masculins pour lesquels les ménages empruntent lorsqu'ils parviennent dans le second cycle, tandis que d'autres, notamment les filles, voient leur scolarité arrêtée.

Dans l'ensemble, 51 % des jeunes résidents, fils, neveux ou autres parents du chef de ménage²⁶ travaillent directement aux activités familiales de production, de services ou d'échange. Si le taux de participation est globalement comparable parmi les groupes des scolaires et des inactifs de moins de 16 ans – soit respectivement 53 et 51 % –, il est moins élevé (32 %) chez les jeunes actifs, leur disponibilité en temps étant déjà largement absorbé par le métier ou l'apprentissage. De plus, les apprentis disposent d'une plus grande autonomie due à leur âge, et à leur statut pré-professionnel. Il existe à l'évidence une césure entre la formation par apprentissage et la contribution à la pluri-activité domestique : les deux sphères sont nettement concurrentes en termes de captation du temps de travail des jeunes. Un autre aspect mérite l'attention. La distance parentale au chef de ménage prédispose, semble-t-il, à une utilisation plus intensive de la main-d'œuvre jeune. Le taux de participation des enfants directs est moins élevé que celui des neveux et nièces – respectivement 48 % et 60 % –, ce dernier étant lui-même moins élevé que pour les autres jeunes parents (64 %). Les stratégies de captation de la main-d'œuvre jeune, sans

26. Faute d'avoir exploité toutes les données, cette communication n'abordera pas la situation des jeunes n'ayant pas un lien de parenté direct avec le chef de ménage.

épargner personne, pèsent donc plus lourd sur les parents éloignés. Il est possible – quoi qu’aucun élément statistique ne permette d’objectiver cette remarque –, que le faible « délestage » des familles vis-à-vis de l’accueil des jeunes dépendants, déjà entrevu précédemment, s’explique par leur apport en travail, qui préserve d’autant le temps d’étude des enfants directs et participe ainsi à la rentabilité des investissements scolaires des chefs de ménage.

L’opposition, suggérée dans le tableau, entre les jeunes qui participent à la pluri-activité et ceux qui semblent y échapper doit être nuancée, notamment pour le groupe des 107 « inactifs » recensés par l’enquête. Parmi ces derniers en effet, 66 % (60) travaillent régulièrement aux côtés des aînés pour accomplir les tâches les moins qualifiées. Cependant, les 47 restants ont des occupations à domicile, les tâches domestiques effectuées permettant de dégager du temps aux autres résidents, notamment aux épouses et aux jeunes qu’elles emploient. Le critère d’âge entre ces deux catégories d’inactifs est ici déterminant : les jeunes inactifs de 10 à 16 ans comptent pour 85 % de ceux qui aident les aînés à accomplir une activité rémunérée ; tandis que les moins de 10 ans sont plutôt chargés des travaux d’entretien de la maison.

La jonction entre les enfants non scolarisés et la pluri-activité s’opère d’abord dans les travaux agricoles. Parmi les 77 ménages dont un ou plusieurs agents exploitent un champ ou un bas-fond, 65 ont en effet recours à la main-d’œuvre jeune disponible dans l’unité domestique – soit 84 % de ces unités –, tandis que 14 se font aider par un parent non résident, et 24 utilisent des manœuvres agricoles rémunérés. L’agriculture est donc particulièrement demandeuse en main-d’œuvre permanente et non rémunérée, puisée parmi les résidents non scolarisés de moins de 16 ans. Mais elle absorbe aussi la plus grosse part de la main-d’œuvre occasionnelle, fournie par les scolaires et jeunes actifs des familles. Il importe pourtant d’observer la place qu’occupe la pluri-activité dans l’emploi du temps de ces jeunes, pour apercevoir à quel point les stratégies de diversification, notamment agricoles, reposent finalement sur leur apport en travail. Ce sont au total 175 jeunes de moins de 16 ans – soit près de 70 % des participants aux tâches gérées par les aînés –, qui contribuent aux activités agricoles ; cet appoint en travail est largement supérieur à l’emploi de salariés agricoles, ou de parents extérieurs à l’unité domestique. La plupart des scolaires ne travaillent certes à temps plein qu’en période de vacances, mais nombre d’entre eux aident aussi chaque semaine aux travaux maraîchers, du moins lorsque les parcelles sont situées en ville où à sa périphérie immédiate. Enfin, 46 jeunes non scolarisés travaillent régulièrement sur les champs et parcelles.

La contribution en travail des jeunes est moins prononcée pour les activités non agricoles qui n’absorbent que 31 % des effectifs participant aux activités – soit 78 jeunes sur 253. L’artisanat de production est finalement

peu demandeur de cet appoint en travail : les travaux à accomplir nécessitent en effet un minimum de qualification dont les cadets sont précisément dépourvus, et une certaine régularité sur le lieu de travail. De plus, l'artisanat est peu représenté dans les activités secondaires, et est absent des activités tertiaires créées par les adultes, de sorte que les besoins de main-d'œuvre du secteur sont d'emblée modestes. En revanche, 67 enfants sont occupés dans des activités de service (15) et surtout de commerce (52). On notera que leur participation est concentrée sur un petit nombre de domaines, notamment la restauration de rue – 60 % des services –, la vente de produits agricoles cultivés par les membres de la famille (63 % des commerces), la micro-distribution de biens alimentaires et de cigarettes (23 % des commerces).

On terminera par quelques remarques générales sur les modalités de distribution du travail des cadets entre les aînés des unités résidentielles. Comme entrevu précédemment, la pluri-activité est à plus de 60 % le fait de femmes, notamment lorsque ces activités sont de création récente. Les épouses sont donc à l'origine des stratégies de diversification des sources de revenus en période de crise, et très demandeuses en conséquence d'une aide en main-d'œuvre familiale. De ce point de vue, elles entrent en compétition d'une part avec leur mari lorsque celui-ci gère aussi plusieurs activités, et d'autre part avec les co-épouses, les ascendants et collatéraux du chef de ménage. Cette double concurrence porte en fait sur des catégories différentes de jeunes. La force de travail des fils et filles directs sont au cœur des litiges entre mari et femmes, bien qu'il semble acquis dans tous les ménages que le travail des plus jeunes, notamment des filles, revient de droit aux épouses. C'est donc l'allocation du temps de travail des fils de plus de 10 ans, non scolarisés et sans poste d'apprentissage, qui suscite quelques frictions, l'autorité paternelle en milieu *sénoufo* n'étant pas de nature à trancher les oppositions²⁷. En revanche, les neveux sont en très grande majorité utilisés par les chefs de ménage eux-mêmes, à qui ils fournissent principalement un appoint pour les travaux agricoles. Enfin, les enfants dont la parenté au chef de ménage n'est pas immédiate sont l'objet de sollicitations des co-épouses qui les utilisent aux travaux de maraîchage, et dans quelques cas aux tâches de petite restauration et au commerce alimentaire.

27. Rappelons que les populations *sénoufo* sont matrilineaires, et que les neveux utérins entretiennent des liens de dépendance forts avec leur oncle. Par ailleurs, dans les familles *dioula* de Korhogo cette fois, il est depuis longtemps reconnu aux enfants le libre choix de travailler aussi bien pour leur père que pour les oncles ou les frères aînés, cf. Launay R., *Traders without trade*, Cambridge, Cambridge U. P., 1978.

Conclusion

La pluri-activité domestique – entendue comme la multiplication, au sein d'une même unité de résidence, de travaux rémunérés nécessitant un faible apport de capital initial –, est l'une des réponses majeures des ménages korhogolais à la situation de crise des revenus et des emplois, et se conjugue bien souvent avec des stratégies – réduction des dépenses familiales, délestages vis-à-vis des sollicitations communautaires, endettement – d'une toute autre nature. La généralisation de la pluri-activité s'inscrit dans deux catégories distinctes de trajectoires sociales des ménages urbains. Elle peut en effet avoir pour origine un déclassement social, ou une baisse significative de revenus, qui conduit le chef de ménage et plus souvent encore ses proches parents à rechercher des ressources annexes afin de préserver le niveau antérieur de consommation. Elle peut aussi s'inscrire dans une trajectoire ascendante qui ouvre de nouvelles opportunités liées aux rentrées financières additionnelles. C'est donc aux extrêmes des mutations sociales urbaines que la pluri-activité prend source, les trajectoires sociales les plus stables étant finalement les moins engagées dans la diversification des sources de revenus.

La diversification des activités domestiques renforce plutôt qu'elle n'atténue les inégalités sociales urbaines. Les agents dotés de faibles revenus s'orientent en effet vers des tâches secondaires dont le niveau de rémunération est plus faible que ceux qui, salariés ou patrons du secteur intermédiaire, parviennent à dégager des ressources complémentaires non négligeables.

La pluri-activité est en majorité féminine. Il semble en effet que les stratégies de diversification des ressources financières soient largement impulsées par les épouses, et plus rarement par les chefs de ménage pourtant directement touchés par la chute de leurs revenus voire la perte de leur emploi principal. La main-d'œuvre domestique participant, à titre gratuit, à l'accomplissement des tâches annexes est elle aussi à dominante féminine : les jeunes filles sont plus fréquemment sollicitées, dans la mesure où leur degré de scolarisation est plus faible et où le processus de déscolarisation les affecte plus directement.

Les activités annexes sont de fortes consommatrices en travail domestique, et par là même tendent à incorporer un nombre croissant de cadets dans les tâches gérées par les aînés. En conséquence, on peut se demander si l'alternative entre une formation des jeunes par le système scolaire et leur formation par apprentissage n'est pas désormais dépassée. L'opposition est en effet nette, entre un statut d'apprenti qui fournit à terme une qualification aux jeunes, et un statut d'aide aux micro-activités domestiques qui ne repose aucunement sur la transmission d'un savoir-faire. La sortie du système scolaire induit sans doute une demande supplémentaire

d'apprentissage de la part des jeunes. Mais elle mène d'abord au gonflement du nombre des inactifs susceptibles d'être mis au travail dans le cadre familial.

Annexe

Activité principale des membres des ménages enquêtés

SECTEUR ET STATUT	AGRI	INDUS	GRAND COM. TRANS	SECT. PUB/ PARAP	ART. DE PROD	ART. DE SERV	PETIT COM. TRAN	TOTAL
Patrons av. empl	4	1	1	-	3	2	4	15
. chefs de ménage	2	1	1	-	2	2	3	11
. autres résidents	2	0	0	-	1	0	1	4
Patrons ss. empl	39	1	1	-	47	54	143	285
. chefs de ménage	14	1	1	-	30	19	30	95
. autres résidents	25	0	0	-	17	35	113	190
Cadres, maîtrise	-	1	3	11	-	-	-	15
. chefs de ménage	-	1	3	9	-	-	-	13
. autres résidents	-	0	0	2	-	-	-	2
Employés	0	2	7	31	3	10	2	55
. chefs de ménage	0	2	6	28	2	6	0	44
. autres résidents	0	0	1	3	1	4	2	11
Ouvriers, manoe.	1	4	2	11	4	6	1	29
. chefs de ménage	0	4	2	9	1	3	0	19
. autres résidents	1	0	0	2	3	3	1	10
Apprentis	2	1	4	-	42	46	3	98
. chefs de ménage	0	0	0	-	1	3	1	5
. autres résidents	2	1	4	-	41	43	2	93
Aide familiale	30	1	2	-	7	19	31	90
. chefs de ménage	0	0	0	-	0	0	0	0
. autres résidents	30	1	2	-	7	19	31	90
ENSEMBLE :	76	11	20	53	106	137	184	587
. chefs de ménage	16	9	13	46	36	33	34	187
. autres résidents	60	2	7	7	70	104	150	400